

ADRESSES SENECAL ET RYAN, AVOCATS, No. 23, RUE ST. VINCENT, No. 23, Montreal, 14 sept. 1858.

MM. BLEURY ET BOURGEOU, AVOCATS, No. 158, Rue Craig, Suivent régulièrement les Cours, tant Supérieures que de Circuits, des districts de Terrebonne et de Joliette.

Mme. J. B. BARBEAU, SAGE-FEMME APPROUVEE, (Elevée du Dr. NELSON) 175, Rue St. Charles Borromeo. Elle se flatte de pouvoir donner satisfaction à toutes celles qui l'emploieront.

Déménagé. M. M. A. BUCK, EST DEMENAGE, AU COIN DES R. M'GILL ET GUILLAUME, Vis-à-vis le Marché Ste. Anne. 45

DR. TRESTLER, 21 transportés Salons au No. 116, Rue Notre-Dame, Au-dessus du Magasin de M. L. P. BOVIN, 6 mars. 43

DR. J. W. WILSCAM, 91, RUE SAINT-JOSEPH, 91, Vis-à-vis la Brasserie de DOW, Visible avant 9h. A.M., de midi à 2h. et après 5h. P.M. 23 juin. na-61

JAMES H. SPRINGLE, ARCHITECTE, DEMENAGER le 1er MAI, aux BUREAUX au-dessus de chez GIBB et CIE., adjoignant la Banque British North America, dans la Grande Rue St. Jacques. 25 avril. na-44

DISTRICT DE TERREBONNE. CIRCUITS DE VAUDREUIL ET SOULANGES

MM. J. F. AMME, LAFRAMME ET HARWOOD, AVOCATS, Suivent les Cours de Terrebonne, les Circuits de Vaudreuil et Soulanges, et auront un BUREAU OUVERT aux chefs lieux.

DEMENERA le 1er MAI, aux BUREAUX au-dessus de chez GIBB et CIE., adjoignant la Banque British North America, dans la Grande Rue St. Jacques. 25 avril. na-44

RASCO HOTEL, PAR EUSEBE SENEZ, No. 91 et 81, rue St. Paul, Vis-à-vis de dépôt du Grand-Trajet, de Québec, Montreal et London. MONTREAL.

LA TABLE SERA TOUJOURS POURVUE de meilleurs mets qu'il pourra se procurer sur nos marchés, et un choix des meilleures vins et liqueurs.

BOULANGERIE FRANCAISE. M. LABRIE a l'honneur d'informer le public qu'il a établi à Montreal, Rue St. ANTOINE, No. 26, une BOULANGERIE FRANCAISE, où l'on trouvera toujours l'exécution de PAINS préparés suivant le mode le plus parfait.

MATHS. JENNARD, A L'ENSEIGNE DU LAVEMAIN, 172, rue St. Laurent.

MANUFACTURE d'ARTICLES de toute espèce, à meilleur marché que partout ailleurs. Il fait aussi toutes espèces de MEUBLES de MENAGE à commandes. Ses ouvrages se recommandent par leur solidité et leur élégance.

UN MAGNIFIQUE PORTRAIT Pour 30 SOUS, Au No. 304, RUE NOTRE-DAME.

DENTISTE. PREMIER PRINCE. Le Doct. JAMES A. BAZIN, No. 7, Rue Bleury, A deux portes de la Rue Craig,

MM. DOUTRE, DAoust, DOUTRE AVOCATS, RUE ST. GABRIEL, No. 16, Suivent la Cour Supérieure du District de Beaurivais et les Circuits de Beaurivais, Ste. Martine, Vaudreuil et Soulanges.

Dentiste Français. DR. JOURDAIN, No. 126, RUE NOTRE-DAME, No. 126, (En face du Palais de Justice). 4 mai. na-41

A VENDRE. BALANCES PATENTÉES GARANTIES marquant 1000 lbs., de la Manufacture de WARREN, 68, rue Ste. Marie, Prix: \$12. 19 sept. 103

NAVIGATION. SOCIÉTÉ DE NAVIGATION ENTRE ST-JEAN ET MONTREAL.

COMPTEUR DU 16 AOUT COURANT. Le vapeur SAINTE-JEAN, Capitaine LOUIS BOUSQUET, partira régulièrement entre ST-JEAN ET MONTREAL, arrivant à tous les ports intermédiaires le long de la rivière Richelieu, comme suit:

PARTIRA DE ST-JEAN. Tous les LUNDI et JEUDI à UNE heure du matin, arrivant à MONTREAL tous les MARDI et VENDREDI à SIX heures-m.

Tous les MARDI et VENDREDI à TROIS heures de l'après-midi, arrivant à St-Jean tous les MERCREDI et SAMEDI après-midi.

Ce vapeur ayant subi l'inspection voulue par la loi et obtenu un certificat à cet effet, offre toute la sûreté aux voyageurs.

La compagnie s'oblige à livrer à St-Athanasie, à la Nouvelle-France, et à tous les ports de cette dernière place, ainsi que ceux destinés pour les townships de l'Est.

Pour fret et passage, s'adresser à bord du navire, à M. E. MULLINS et Cie., No. 70, rue des Commissaires, et St-Jean, au bureau de H. E. FORBES.

Vapeurs de la Malle de la Rivière Outaouais. 1858. 1858. MONTREAL A LA CITE D'OUTAOUAIS.

VOYAGE FAIT DE JOUR. LADY SIMPSON... Capt. H. W. STEPHEN PHENIX... Capt. D. MACLACHLAN.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

UN CONVOI quittera le DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon. De là, les Passagers seront transportés par Chemin de Fer à Grenville, où ils rejoindront le vapeur Phœnix et arriveront à la Cité d'Outaouais le même soir.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

Les B. L. de la Compagnie de la Rivière Outaouais, destinés pour cette route, sont en vente au DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

Les B. L. de la Compagnie de la Rivière Outaouais, destinés pour cette route, sont en vente au DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

Les B. L. de la Compagnie de la Rivière Outaouais, destinés pour cette route, sont en vente au DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

Les B. L. de la Compagnie de la Rivière Outaouais, destinés pour cette route, sont en vente au DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

Les B. L. de la Compagnie de la Rivière Outaouais, destinés pour cette route, sont en vente au DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

Les B. L. de la Compagnie de la Rivière Outaouais, destinés pour cette route, sont en vente au DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

Les B. L. de la Compagnie de la Rivière Outaouais, destinés pour cette route, sont en vente au DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

Les B. L. de la Compagnie de la Rivière Outaouais, destinés pour cette route, sont en vente au DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

Les B. L. de la Compagnie de la Rivière Outaouais, destinés pour cette route, sont en vente au DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

Les B. L. de la Compagnie de la Rivière Outaouais, destinés pour cette route, sont en vente au DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

Les B. L. de la Compagnie de la Rivière Outaouais, destinés pour cette route, sont en vente au DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

Les B. L. de la Compagnie de la Rivière Outaouais, destinés pour cette route, sont en vente au DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

Les B. L. de la Compagnie de la Rivière Outaouais, destinés pour cette route, sont en vente au DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

Les B. L. de la Compagnie de la Rivière Outaouais, destinés pour cette route, sont en vente au DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

Les B. L. de la Compagnie de la Rivière Outaouais, destinés pour cette route, sont en vente au DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

Les B. L. de la Compagnie de la Rivière Outaouais, destinés pour cette route, sont en vente au DÉPÔT de CHEMIN DE FER de la rue Bonaventure, à SEPT heures chaque matin (les dimanches exceptés), pour se rendre à Lachine avec le vapeur Lady Simpson par Carillon.

Plus amples informations, aussi bien que des BILLETTS DE RETOUR et d'EXCURSION à des prix raisonnables peuvent être obtenus au Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montreal et Champlain, 67, rue des Commissaires, au 1er étage de la rue Bonaventure et à bord des vapeurs.

Cette ligne est sans rival tant sous le rapport de l'économie que du confort, tandis qu'elle passe à travers les districts les plus pittoresques comme les plus intéressants du Canada.

NAVIGATION. COMPAGNIE DU RICHELIEU. LIGNE DE LA MALLE ROYALE. MONTREAL & QUEBEC. VAPEURS. QUEBEC, VICTORIA, NAPOLEON. CHANGEMENT D'HEURE.

LE ET APRES MERCREDI, LE PREMIER L. SEPTIEMBRE prochain, les Vapeurs ci-dessous partiront de Montreal tous les jours à SIX heures P.M.

JOSEPH LEVY, Agent. 26 au 41.

LIBRAIRIES. NOUVELLE ARITHMETIQUE A ANALYTIQUE ET SYNTHETIQUE DES ACADEMIES, des Ecoles Modèles et Commerciales, d'après le Système Décimal, contenant plus de deux mille Exercices et Problèmes sur la science et l'application des nombres; sur les opérations du Commerce et le change; sur les questions des racines des nombres; les applications géométriques, etc.

En vente chez les différents Libraires et chez tous les Marchands de Campagne. Prix: \$3.00 la douzaine.

J. B. ROLLAND, Editeur-Libraire. 89

MAINTENANT EN VENTE! LA NOUVELLE LIRE CANADIENNE

OU CHANSONNIER DE TOUS LES AGES. Un joli volume in-18 de 350 pages. Prix relié: 25 CENTS.

Chez Z. CHAPPELLEAU, Vis-à-vis du Palais de Justice, Montreal. 10 juillet. 79

ADRESSE. Les soussignés sont de ce jour entrés en société sous le nom et raison de

STARNES & MACAULAY Marchands à Commission

No. 10, Rue de la Commune, Coin de la rue Du Port.

Ayant fait des arrangements pour l'emménagement de Propriétés, Epicerie, Poissons, etc. et, avec le propriétaire de l'établissement si bien connu et à l'épave du feu, Maison du Vieux Coucou, rue Craig, occupée exclusivement par des Propriétaires, Starnes & Cie, ils ont décidé de faire des avances libérales sur les Marchandises et les Produits que l'on voudra bien leur adresser.

G. E. STARNES, C. H. MACAULAY, 48

11 mai.

AUX CAPITAINES DE BATEAUX. Les soussignés porteront une attention toute particulière aux chargements que l'on voudra bien leur confier, soit pour la vente ou l'achat de cargaison quelconque.

STARNES & MACAULAY, 48

11 mai.

INSTITUTION DES SOURDES-MUETTES. LES SOEURS DE CHARLES DE L'ASSISE, de la Providence ont l'honneur d'informer le public que l'Institution des Sourdes-Muettes, établie à la Longue-Pointe, a été transférée à Montreal et s'ouvrira le 13 de SEPTEMBRE, dans un bâtiment spacieux et convenablement situé, RUE MIGNONNE, près la Providence.

Montreal, 25 août 1858. 91

AVIS PUBLIC. EST par le présent DONNE qu'à compter de ce jour, la SOCIÉTÉ DE NAVIGATION entre St. Jean et Montreal, ne sera nullement responsable d'aucune DETTE contractée en son nom sans un Ordre par écrit et signé par le Président ou par le Secrétaire-trésorier de la dite Compagnie.

Par ordre, H. E. FORBES, Secrétr. trés. St. Jean, 4 août 1858. 82

DEMANDE. UN jeune homme de vingt ans, possédant une bonne éducation anglaise et française, désirerait se placer comme COMMISS dans un Magasin de Nouveautés ou Quincailleries, comme détaillant ou assistant tenant de livres, peut fournir de bonnes recommandations, etc.

S'adresser à ce Bureau au No. 36, Rue La-Belle. 29 juillet. 78

NOUVEAU MAGASIN DE CERCEUIL. CET ETABLISSEMENT est entièrement formé d'après un principe nouveau et n'a pas son égal en ville, le soussigné ayant fait des frais pour venir les AFFAIRES sur une grande échelle. Il a toujours en main plusieurs centaines de CERCEUILS en

PLUMB, ZINC, METAL, AÇAJOU, NOYER, CERISIER, et d'autres sortes trop nombreuses pour être énumérées. On pourra servir tout le monde. Le soussigné ne s'occupe que de cette branche d'affaires.

Ses PRIX sont au-dessous de ceux des autres Etablissements, ce qui devra naturellement attirer des pratiques de toutes les parties de la Ville. JOSEPH WRAY, No. 115, Rue St. Laurent, gm-20

26 mars.

AVIS. ON prévient le public de ne pas acheter ou négocier les obligations suivantes du comté municipal de Hastings, car elles ont été volées à leur propriétaire légitime.

No. 1 pour £100, 1 coupon échéable le 1er sept., £3 0s 0d

No. 28 pour £250, 1 coupon échéable le 1er septembre pour £7 10s 0d

No. 29 pour £250, 1 coupon échéable le 1er septembre pour £7 10s 0d

Tous signés F. McANNAY, Trésorier. 11 mars. 24

A VENDRE, ETC. A Vendre à Boucherville. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, DE LA superficie avec une MAISON ET UN HANGAR EN PIERRE. Un jardin spacieux, un petit verger, et un bocage avoisinant la maison, et tout de cette résidence, un bon de charmes, de rosiers, et d'agrément. La proximité de la ville, la facilité de communication, la bonne société du village, et la vue du beau fleuve St. Laurent méritent d'être l'attention de nombreux propriétaires de la ville, qui désiraient vivre à la campagne.

Pour les conditions les personnes sont priées de s'adresser soit à Madame V. DE BOUCHERVILLE, à St. LAURENT, ou à M. P. P. ou à M. V. DE BOUCHERVILLE, em-36

Lots à Batir pour Villas de Campagne. PLUSIEURS LOTS à BATIR très précieusement situés sur les bords de la Rivière Richelieu, bien propres pour Villas ou Cottages. Le terrain fait face à la rive Sud de la rivière et est adossé au magnifique passage de la Rivière de Bégin. La situation est admirablement propre aux résidences d'été, à un quart de mille de la Station de Bégin et à trois quarts de mille de celle de St. Hubert. On peut se procurer ces lots de terrain de terre facile à cultiver et les Trains sont disposés de façon à permettre aux habitants de la localité d'être à Montreal à 9.30 A.M. et de quitter à 3.40 P.M.

Pour plus de détails, s'adresser aux bureaux des sous-signes.

HOPKINS, LAWFOUR ET NELSON, 23, Grande rue St. Jacques, Montreal. 6 juillet. 67

BRIQUES. Les personnes ayant besoin de BRIQUES pour la construction de Maisons, etc., dans le Ouest de la Cité, pourront s'en procurer de la Nouvelle Fabrique à la

COTE ST. LUC. Ces briques sont de la meilleure qualité et seront prêtes à être livrées au commencement de Juin.

Les personnes qui ont besoin de ces briques sont priées de s'adresser aux bureaux des sous-signes.

HOPKINS, LAWFOUR ET NELSON, 23, Grande rue St. Jacques, ou à M. P. BENOIST à la Fabrique. 20 mai. 51

A VENDRE TROIS SUPERBES TERRES EN CULTURE et bâties, avantageusement situées, dans les Rangés St-François et des Alloués, en la Paroisse de St-Pierre. Conditions libérales.

S'adresser au soussigné, O. DESILETS, St. Hyacinthe, 20 sept. 103

A VENDRE CETTE MAISON EN PIERRE à deux étages, sur la Rue St. Charles, au coin de la rue St. Louis, avec Contrevents en Fer, maintenant occupée par les propriétaires du Pays.

S'adresser à LOUIS BOYER, Coïn des Rues des Commissaires et St. François-Xavier, 15 juillet. 72

A VENDRE UNE TERRE ET UN MOULIN A SCIE A VAPEUR. Le soussigné offre en vente une MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ située dans le Township Alfred, Haut-Canada, sur la Rivière Ottawa, vis-à-vis le Manoir de Fion, Papineau, de la Petite Nation, comprenant une TERRE, portant le No. 25, et mieux connue sous le nom de "Gibraltar Point" contenant environ 200 acres de terre, en superficie, dont une bonne partie est en culture, avec une bonne maison, et autres bâtiments; aussi, un très bon MOULIN A SCIE, bâti en pierre et nu par un Engin à Vapeur de la force de quarante chevaux et dans un état le plus parfait.

Il est bon de remarquer qu'il n'y a pas une place aussi avantageuse dans le Township, vu que les habitants sont en vote de faire un chemin qui traverse le Township et vient aboutir sur la Terre ci-haut désignée, et que les chemins terminés, les habitants des Townships voisins seront forcés de passer par ce chemin, étant le plus sûr et le plus agréable.

Un qui est et qui a quelques pas du Moulin ci-haut désigné, en tout temps de l'année.

Pour les conditions, qui seront des plus libérales, s'adresser au soussigné, ou à Symon Perkins, à Bytown, ou à Beaurivais, Fitzsimon et Moorehead, à Montreal. JOHN A. BOULT, Bytown, 29 juillet 1858. em-78

EAU NAPOLEON, No. 126, Rue Craig, No. 126, MONTREAL.

COMME JOLINEAU, de Rigaud, m'a envoyé un échantillon d'Eau Minérale, qu'il dit venir d'une Source située sur le Se. Lot de la Concession de Hawkesbury. Cette Eau, qui est à la fois alcaline et saline ressemble à celle des Sources de Caldonia et Varennes, mais est plus alcaline. L'analyse a donné les résultats suivants pour une livre d'eau (7000 grains):

Chlorure de Soude (sel commun) . . . 57.289 grains
Sulfate de Soude 581
Carbonate de Soude 8.400
Carbonate de Chaux 5.200
Carbonate de Magnésie 4.11
L'eau de cette Source contient encore de petites quantités de Silice, Acide Boracique, Bromure et Iodure.

T. STERRY HUNT, Montreal, 7 juillet 1858.

Le Certificat suivant a été fait en sa faveur: "Je certifie par le présent que j'ai fait usage dans ma famille et recommandé à beaucoup de personnes l'Eau Minérale Napoéon et que j'ai dans chaque cas obtenu un grand soulagement. Je la considère comme un remède excellent pour beaucoup de maladies chroniques, indépendamment des dyspepsies et benévolentes pour tout le monde dans les cas de l'ESTOMAC." M. P. S. LEDIG, M.D., (signé) Ricard, 10 novembre 1857.

Je soussigné, certifie que les "Eaux du Prince Impérial" dont l'analyse a paru dernièrement, sont d'une efficacité incomparable pour faciliter la digestion et corriger les défauts d'un estomac dyspeptique; elles sont en outre un laxatif doux et modéré, et un excellent réfrigérant dans les grandes chaleurs de l'été. Je les ai trouvées d'un grand secours dans plusieurs maladies chroniques, quand on s'en occupe de les recommander.

Dr. J. HUDON, 20 août 1858.

Les eaux minérales Napoéon me paraissent posséder les vertus précieuses de l'eau de Platanet, dans plusieurs cas de dyspepsie chronique. C'est un agréable rafraîchissant dans la saison d'été, un laxatif doux dans la constipation habituelle et dans plusieurs autres cas. Elles donnent de grands avantages dans le rhumatisme la goutte et certaines espèces de dyspepsie, de gravelle et de maladies calculeuses.

Prof. d'Anatomie, Ecole de Médecine, Montreal.

On peut, chaque jour, se procurer l'Eau Minérale Napoéon, au Dépôt, 126, rue Craig, de 6 A.M. à 10 P.M., par verre ou autrement.

Les commandes seront remplies, gratuitement et avec diligence par COME JOLINEAU, Propriétaire, Montreal, 19

LE PAYS.

MONTRÉAL. Jeudi, 21 Octobre 1858.

AVIS.

Nous prévenons le public qu'à l'avenir aucune lettre non-affranchie ne sera reçue aux bureaux du Pays.

La corruption.

On a dit que le bon Homère sommeillait quelquefois. La Minerve dort souvent; mais quand elle se réveille, elle parle comme un livre. Seulement, ses leçons viennent toujours après coup. Durant les dernières élections générales, lorsque les partisans du ministère servaient partout la corruption, et remportaient des triomphes au moyen des plus indignes manœuvres, la Minerve ne disait pas un mot. Maintenant que les élections pour le conseil législatif sont terminées, elle se prend tout à coup d'une vaine indignation contre ceux qui sont assez malheureux pour vendre leurs votes et pour se parjurer.

— Jusqu'ici, dit la Minerve, le droit électoral n'étant protégé que par la sainteté du serment, la politique impie en a profité pour se pousser aux Chambres en se servant d'un système de démoralisation qui a fini par mettre sérieusement en danger les véritables intérêts du pays. Pour un grand nombre, le moment des élections semble devenir celui où les citoyens peuvent se faire dépouiller impunément de toute obligation morale et religieuse. La conscience n'est plus alors qu'un vain mot; la religion du serment perd tout son prestige et sa gravité; pour tout dire en fin, le parjure, cet épouvantable cancer des sociétés humaines, n'inspire plus de répulsion; il n'est plus, il est devenu l'horrible instrument qui fait nos législateurs. Moyennant quelques piastres ou quelques chemises, tel homme, répété et probe jusque là, ira donner un vote et jurer sans s'arrêter sur les saints Évangiles qu'il n'a rien reçu sans en donner, soit en promesses directes ou indirectes. Moyennant quelques piastres ou quelques chemises (autres fois c'était pour un verre de rhum) un individu, vagabond sans famille comme sans propriété, ira donner un vote et jurer qu'il est qualifié comme électeur et comme indépendant. Et s'est ainsi au moyen d'un vil dollar, que nos chambres se remplissent depuis plusieurs années de législateurs incapables ou ambitieux. Ne devant leur mandat qu'à leur propre bourse, auront-ils à cœur les intérêts des électeurs qui les ont élus? Pas le moins du monde. L'on cric à tort ou à raison contre les hommes qui profitent de leur position législative pour se procurer quelques sacs de blé ou quelques fractions de centime; mais rien de plus simple. Telle élection n'a été pour ce candidat qu'une spéculation, un placement ordinaire de fonds dont les intérêts ou les profits dépendent de son habileté ou de son activité.

— Comment s'étonner maintenant du caractère ou plutôt du manque de caractère de nos lois, de leur multiplicité, de leur confusion et quelquefois de leur absurdité?

Nous concourons de tout cœur dans les remarques qui précèdent, et nous croyons que la Minerve a parfaitement raison de dénoncer ainsi ceux qui n'ont que leur argent pour les recommander, et qui portent la démoralisation au sein des collèges électoraux. Mais il nous sera bien permis de demander quelle est cette "politique impie" qui s'est poussée aux chambres en abusant de la sainteté du serment, et "en se servant d'un système de démoralisation qui a fini par mettre sérieusement en danger les véritables intérêts du pays." Assurément, ce reproche ne peut pas s'adresser à nos amis. Le résultat des élections de 1857 a démontré que les ministériels seuls avaient usé de violence, de corruption, pour se faire élire, et les témoignages rendus devant les comités de la chambre ont prouvé, jusqu'à l'évidence, la vérité de cette assertion. Ces sont donc les ministériels qui ont fait de ce caractère "politique impie" et c'est eux sur eux que doit retomber le blâme d'avoir mis les consciences au rang d'une marchandise, et d'avoir fait parjurer les électeurs. M. Cartier, rejeté à Montréal, a chèrement acheté ses trente voix de majorité dans Verchères. M. Alleyan a été élu par la violence et par une fraude manifeste. M. Loranger a été élu au moyen de la corruption, ainsi que M. Rose, M. Dunkin, et combien d'autres? La Minerve a été éblouie de ces succès, et n'y a rien trouvé à redire. Mais aujourd'hui qu'elle peut faire parade d'honnêteté sans nuire à ses amis, elle condamne, elle les régente de la belle manière. Maintenant, voici l'opinion de la Minerve sur la valeur d'un représentant qui a acheté son élection:

— Le député, dit-elle, qui ne doit son siège qu'à son argent, est un député pour rien; il sera à sa place de législateur comme s'il était à son magasin ou à son bureau, et il n'ira voter qu'entre une addition et une soustraction. Il saura à peine la loi qu'il rejette ou qu'il adopte. Rien de plus vrai, et c'est une chose que nous n'avons cessé de répéter. Celui qui achète son élection peut vendre ses électeurs, et ceux-ci n'ont rien à dire. C'est son bien, c'est sa propriété dont il dispose. Par exemple, M. Renaud se moque de la division de Salisbury, et à raison. Il l'a achetée pour huit ans à raison de cinq mille francs. Durant cette période de temps, il fera de son mandat ce qu'il voudra, et quel est l'électeur qui pourra lui en faire un reproche? M. Renaud répondra: "Mon bon ami, je vous ai acheté, je vous ai payé le prix, et je vous vendrai si cela me fait plaisir." Ce que nous disons ici de M. Renaud, nous pourrions le dire d'un grand nombre d'autres. Il ne faut pas d'avis de la Minerve qui peuvent être classés dans la même catégorie.

— Cependant, la Minerve, non contente d'exposer le mal, en cherche la source, dans le but, sans doute, d'indiquer un remède. Écoutez-la:

— "Où vient tout le mal? De la politique de la mauvaise politique. On a

trouvé qu'en politique, comme en religion, ce sont les principes seuls qui sauvent. Du moment où l'individualité a remplacé le principe, l'ordre a été rompu et ses débris n'ont pu servir l'union de l'égoïsme et de toutes les mauvaises passions. Or, sachons-le bien, les masses sont trop égoïstes elles-mêmes pour ne pas suivre l'exemple de la classe intelligente et aisée; et elles se prostituent à l'homme, quand elles se seraient volontiers dévouées à un principe. Aujourd'hui, l'on achète les électeurs, parce qu'on ne leur montre pas assez le principe; et là comme partout c'est l'exemple qui entraîne. Pour le peuple, l'exemple est sa morale."

Nous croyons, avec la Minerve, que la corruption, le parjure et toutes les pratiques abominables qui ont marqué les dernières élections, sont inspirées par la "mauvaise politique" que suivait la Minerve et ses amis.

C'est grand dommage que cette leçon ne soit pas venue avant les élections; mais mieux vaut tard que jamais.

DIVISION MONTRÉAL.—En rendant compte des précédents qui ont eu lieu, dans cette division, lundi dernier, lors de la proclamation, nous avons dit que l'officier rapporteur, M. Austin, avait proposé trois honrairs pour M. Kierzkowski. Nous avions été trompé, et c'est une erreur que nous tenons à relever, dans l'intérêt de l'officier rapporteur lui-même qui n'est pas un instant déparé de cette conduite impartiale qui a caractérisé tous ses précédents durant l'élection.

M. Austin a proposé neuf honrairs pour sa majesté la reine, mais il n'a pas été question de candidat honraire. Il est vrai de dire que les électeurs ont amplement comblé cette lacune.

— Une assemblée eut lieu vendredi dernier, dans le comté de Prescott, pour prendre en considération les affaires du pays. La conduite du gouvernement fut fortement condamnée par divers orateurs et, après l'ajournement de l'assemblée, trois honrairs furent proposés pour le cabinet Brown-Dorion.

CONTRATS.—Nous apprenons que les contrats pour les trois nouvelles cours de justice et prisons qui doivent être construites dans le Bas-Canada, ont été obtenus par deux ouvriers de Toronto, un maçon et un menuisier, pour la somme de \$234,000. Un de ces ouvriers, nous n'en dit, se nomme McGreely, et M. H. Cameron, le candidat ministériel pour la cité de Toronto, défait à la dernière élection, s'est porté caution pour l'un de ces deux entrepreneurs.—National.

REMERCE.—On dit que M. Stanislas Drapeau vient d'être nommé à quelque poste assez important, relatif à la colonisation dans le Bas-Canada.

— Nous apprenons, par une lettre particulière, que la cité de Québec a fourni \$50,000, pour commencer les travaux du chemin de fer du Nord.

Voici la liste des prix accordés à l'exposition de comté de Soulanges, qui a été remarquable par la quantité et la beauté des produits soumis à l'examen public.

- LISTE DES PRIX. Etalons au-dessus de 4 ans.—1er prix, B. W. Bridges; 2, John Gullum, jr.; 3, David Robillard. Juments et Poulains.—1, J.-B. Lauzon; 2, Paul Seguin; 3, Joseph Reay; 4, Olivier Dupont; 5, Antoine Chevrier. Poulains entiers 3 ans.—1, Thomas Marcoux; 2, Pierre Denis. Poulains entiers 2 ans.—1, Révérend Messire M. Roux; 2, J.-B. Lauzon. Poulains entiers d'un an.—1, T. Parsons; 2, Césaire Moutet. Poulains 3 ans.—1, Clis. T. Giroux; 2, D. Charest. Poulains 2 ans.—1, Jos. Lalonde; 2, P. McKie. Poulains d'un an.—1, Antoine Cherrier; 2, Jos. Reay. Taureaux au-dessus de 8 ans.—1, Jos. Reay; 2, Eustache Paiement. Taureaux 2 ans.—Paul Watier. Vaches à lait au-dessus 3 ans.—1, D. Charest; 2, P. Hoosteller; 3, A. A. St. Julien. Génisses 2 ans.—1, Jos. Reay; 2, P. Hoosteller. Génisses 1 an.—1, Révérend Messire Roux; 2, T. Parsons. Bœufs 3 ans.—1, J. Reay; 2, John Curry, jr. Bœuf 1 an.—1, J. Curry, jr.; 2, T. Parsons. Brebis 2 ans.—1, Jos. Reay; 2, C. Moutet. Brebis 1 an.—1, J. Reay; 2, D. A. Contlé. Verrats 1 an.—1, H. Rabuck; 2, L. A. Beaudet. Verrats 3 mois.—1, L. A. Beaudet; 2, A. A. St-Julien. Truies 3 mois.—1, L. A. Beaudet; 2, T. Filatrault. Beurres.—1, H. Rabuck; 2, T. Parsons. Beurres frais.—1, John Curry, jr.; 2, P. Hoosteller. Stoffe du pays.—1, Moïse Gireux; 2, Ant. Seguin. Stoffe noire.—1, Allen R. McDonald. Ouvrages en laine.—1, Louis Charest; 2, C. Moutet. Flanelle.—1, R. McDonald; 2, P. McKie. Toile du pays.—Frs. Bissonnette. Châles laine.—1, Frs. Bériault; 2, P. McKie. Couvertures.—1, Jos. Lalonde; 2, A. R. McDonald. Cadres.—Dlle. A. Labelle. Sacre d'étable.—1, H. Rabuck; 2, G. Frenché. Pommes.—1, Joseph Reay; 2, H. Rabuck. Choux.—1, François Bissonnette; 2, McKie. Choux-fleur.—Frs. Bissonnette. Citrouilles.—1, R. Hoosteller; 2, A. Perry. Oignons.—1, P. Hoosteller; 2, Frs. Bériault. Navets.—D. A. Contlé. Herse améliorée.—John Curry, jr. Machine à semer.—Jos. J. Dillon. Charrie.—John Curry, jr. Laubourge.—1, C. Moutet; 2, Frs.

Bissonnette; 3, Wm. McKie; 4, Julien Ménard. Dans le mois de juillet dernier les grains ont été examinés sur pieds et les personnes suivantes obtinrent les prix: Blé sur terre glaise.—1, T. Parsons; 2, P. Watier; 3, F. O. Watier. Blé sur terre légère.—1, A. Perry; 2, W. McKie; 3, A. Charest. Pois sur terre glaise.—1, P. Hoosteller; 2, S. Parsons. Pois sur terre légère.—Wm. Reay; 2, L. Monpetit. Orge.—1, T. Parsons; 2, Wm. McKie; 3, J. Bte. Lauzon. Avoine.—1, T. Parsons; 2, Wm. Reay; 3, F. O. Watier. Mangel Wurtzel.—1, A. Perz; 2, P. Watier. Carottes.—1, G. French; 2, A. Perry. Blé d'Inde.—1, A. Perry; 2, T. Parsons; 3, Wm. McKie. Patates.—1, P. McKie; 2, Wm. McKie; 3, R. McKie. Blé Sarrasin.—1, M. Giroux.

CONCOURS DE LABOUR.—Vendredi, 15 de ce mois, le concours annuel de labours du comté de Châteauguay a eu lieu sur ferme de M. J. Tarocette. Ce concours a été des plus brillants, il fait grand honneur à la société agricole du comté et à ceux qui y ont pris part. Le nombre des concurrents était considérable, nous le constatons avec plaisir. Des prix ont été décernés aux agriculteurs dont voici les noms:

- CONCOURS FRANÇAIS. 1. Joseph Tarocette, 2. William Taylor, 3. William Threlk, 4. Gabriel Goggin, 5. Gilbert Leclerc, 6. Joseph Laberge. ANGLAIS. 1. John Cottingham, 2. William Taylor, 3. David Bell, 4. David Graham, 5. Darnon Graham, 6. Robert Melatosh.

Après la distribution des récompenses, M. Tarocette a offert un excellent dîner aux vainqueurs et à ses amis. Il est à souhaiter que tous les comtés du Bas-Canada imitent l'exemple que vient de leur donner celui de Châteauguay.

TRIBUNAUX

Cour Criminelle.

Présent.—Son Hon. le Juge en chef LAPOSTOLLE et le Juge J. C. AYLWYN.

ASSISES DU 16. George Walker, mécanicien au service du grand Tronc, accusé d'avoire, par son imprudence, causé la mort de Louis Garipey, est jugé et acquitté par le jury.

Il était défendu par M. Carter.

M. Devlin, avocat du Dr Webster, désire savoir si le procureur de la couronne est décidé à faire usage, durant ce terme, du deuxième acte d'accusation contre son client.

M. Monk répond qu'il ne fera appeler la cause qu'au terme prochain.

Joseph Montine est amené à la barre, sous prévention d'avoire, le 24 septembre dernier, volé soixante-neuf dollars à Mme Agnès Cousins.

MM. Devlin et Carter plaident la cause de l'accusé qui est finalement acquitté, mais non élargi, une autre charge s'élevant contre lui.

Thomas Prendergast, inculpé d'avoire, le 24 mars dernier, frappé à coups de couteau Jean-Baptiste Martin, est mis en jugement.

Son procès se termine par un verdict d'acquiescement.

Les petits jurés sont ensuite déchargés et la cour s'ajourne pro forma jusqu'à demain à une heure p. m.

JUGEMENTS.

- Maxime Legault, vol dans un magasin, 6 mois d'emprisonnement dans la prison commune, aux travaux forcés. Victoire Leclerc, larcin, un mois d'emprisonnement dans la prison commune, aux travaux forcés. Charles Libergant, dit Lavolette, larcin, 2 mois d'emprisonnement dans la prison commune, aux travaux forcés. John Horatio Webster, tentative de vol, jugement réservé pour la cour d'appel. Michel Olivier, alias Allard, vol de son maître, 2 ans au pénitencier. Lydia Francis, vol du magasin de son maître, 2 ans à la prison de réforme à l'île aux Noix. Louis Pudent, vol d'église, 5 ans de pénitencier. Charles Williams, Robert Garrett, William Taylor, vol avec effraction, 3 ans pénitencier. Terence McGovern, larcin, 3 ans de prison de réforme. Peter Wilson, bigamie, 7 ans de pénitencier. Patrick Reddy, larcin, 6 mois de travaux forcés. Bernard Finningham, vol d'un cheval, 3 ans de prison de réforme. Patrick Smith, faisant des blessures graves, 9 mois de prison commune. Theophile Lucas, vol d'un cheval, 3 ans de prison de réforme. James McLean, larcin, 3 ans de prison de réforme. Charles Lee, larcin, 6 mois de travaux forcés. Lucien Martinetti, François Lauclue, faisant des blessures, etc., 2 ans de pénitencier. John Dickinson, larcin, 5 ans de pénitencier. Félix Pelopain, vol d'un cheval, 2 ans de pénitencier. John Brown, larcin, 2 ans de pénitencier. Ferdinand Blacke, obtenu des effets, etc., sous de faux prétextes, 6 mois de travaux forcés. Adolphe Allard, vol de la personne, 1 an de travaux forcés. Pierre Galipeau, tentative de vol, 1 an de travaux forcés. Sarah James Hardy, homicide, 2 ans pénitencier. William Hy. Harrison, vol, 3 ans de pénitencier. Mary Gordon, larcin, 2 ans de pénitencier. Wil iam John Howlett, meurtre, étroit de prison, vendredi, 17 décembre prochain. James Kehue, larcin, 1 an de travaux forcés. Henry Sheppards, larcin, 6 mois de travaux forcés.

CORRESPONDANCE.

Inauguration. DE L'ORGUE DE L'ÉGLISE ST-PIERRE, FAUBOURG QUÉBEC, A MONTRÉAL, LE DIMANCHE, 24 SEPTEMBRE 1858.

— Eh? bien, notre orgue sera inauguré dimanche prochain! Telle est la phrase que prononce avec orgueil les habitants du faubourg Québec, et certes, ils ont raison d'être fiers de leur action; ce sont eux qui ont contribué à la construction de l'Église St-Pierre qui plait par la simplicité de son architecture. Mais, un objet essentiel qui manquait à la pompe qu'exige notre religion, c'était un ordre complet qui attirât les fidèles dans le saint lieu. Nous le savons, ce serait leur faire insulte que de penser que le bon Dieu avec plus de ferveur; ce n'est point ce que nous prétendons dire; seulement les sons sympathiques d'un orgue invitant au recueillement le plus salutaire pour calmer nos élargis et les épreuves de toutes sortes que nous sommes appelés à subir sur cette terre.

Plusieurs personnes honorables ont bien voulu mettre leur offrande pour augmenter la somme nécessaire à la construction de cet orgue.

Nous nous abstentions de donner notre opinion sur l'effet que produira l'orgue de St-Pierre; le public appréciera par lui-même ses différentes qualités. Qu'il suffise de savoir qu'il a été construit dans les ateliers de M. J. Warren et que ce facteur y a mis tous ses soins.

Nous ne devons pas oublier les bons ouvriers de cette maison qui travaillent avec le zèle qui leur est particulier, ni le contre-maître Mitchell, dans la conception est vive et qui sait si bien distribuer le travail à chacun.

Le désir que nous avons de faire progresser les arts mécaniques, nous donne le droit d'encourager ceux qui le méritent.

Nous sommes certains qu'il y aura une affluence considérable à la fête de l'inauguration de l'orgue St-Pierre et qu'à cette occasion, les pauvres ne seront pas oubliés; c'est le devoir de tout bon chrétien.

M. G. SMITH, Professeur de musique au Pensionnat du Sacre.

FAITS DIVERS.

THÉÂTRE ROYAL.—OPÉRA.—Les débuts de la troupe d'opéra ont eu lieu, mardi soir. Nous devons remercier vivement M. Buckland des soins qu'il apporte à l'accomplissement de sa tâche, si difficile et si délicate. Toujours sûr de goût, il sait varier les délassés et leur donner, par là-propos et la variété, une saveur particulière. Très peu de directeurs comprennent aussi bien que lui leur mission. Le public sait apprécier ses qualités en fréquentant assidûment le Théâtre-Royal. L'arrivée de la troupe d'opéra, a été le signal d'une recrudescence de recettes pour l'administration. Mardi soir la salle de la rue Côté était pleine à l'excès. Société aussi brillante que compacte, du reste. Une foule de nos compatriotes des deux sexes s'y faisaient remarquer. On a donné *Il Trovatore*, un des plus nobles chefs-d'œuvre de Verdi. Chacun connaît le libretto. Nous nous abstendrons donc d'en faire l'analyse. L'orchestre est dirigé par M. H. C. Cooper, célèbre violoniste anglais, que la plupart de nos lecteurs ont déjà entendu, à Montréal. M. Cooper est aussi bon chef d'orchestre qu'habile exécutant personnel. Il sait se faire oublier pour ne point affaiblir le chant de ceux qu'il accompagne, et c'est là un talent que n'ont point tous les artistes de sa distinction. Les musiciens dont il s'est entouré ne sont peut-être pas assez nombreux, pour la représentation des grandes pièces lyriques. Mais leur choix est excellent, et nous sommes sûrs qu'ils réussiront admirablement dans les opéras bouffes.

La prima donna, Miss Ann Milner, à des traits physiques qui ont une voix de tête assez étendue. Elle vocalise délicieusement. Les trilles, les arpegges, les fleurettes du rythme jouissent avec abondance de son gosier; sa méthode ne manque point de sûreté; sa phrase elle-même est élégante, joliette; mais nous trouvons une indéfinissable teinte de froideur dans son jeu. Le rôle de Leonora serait-il au-dessus de ses forces? Nous ne prétendons point l'affirmer. Pourtant, elle a paru faible dans les scènes passionnées. C'est l'opinion générale.

An contraire, Mrs. Holman a déployé une véhémence, une exaltation étonnantes et de bon aloi sous son costume de bohémienne. Elle est grande actrice, nous le publions hautement; elle captive, domine, entraîne, bien qu'un organe légèrement convulsé, par suite de fatigues sans-doute, émueuse légèrement flûté qu'elle produit comme cantatrice. Toutefois son staccato, méthodique, quoique rapide, net et sursis, enlève-toutjours un auditoire. De M. Miranda, le ténor, nous dirons peu de chose aujourd'hui. Il semblait enroulé mardi. Ce qui, néanmoins, ne l'a pas empêché d'animer le personnage de Manrico, par une verve, et un feu étincelants. Il est vir à l'attaque, prompt à la répartie, jette hardiment ses notes, et roule avec une légèreté exquise sur un andantino. A. M. Guilmette, était dévoué l'emploi de comte de Luna. Il s'en est acquitté à la satisfaction générale. M. Guilmette n'est pas seulement un bon baryton, c'est un artiste dramatique, formé à la meilleure école. Il se présente avec aisance et noblesse; il chante avec âme et puissance. Nous aurons occasion de lui rendre prochainement plus ample justice.

M. F. Rudolphsen dit prestement un allegretto, et fait plus prestement encore une série de ligues. Nous croyons qu'il doit être fort agréable dans les rôles comiques. C'est un surplus ce qu'il sera bientôt facile de juger. Hier, on a joué la *Lucie de Lamermoor*, l'affiche annonce *Elvir d'Annor* pour ce soir. Nous engageons les dilettanti à retenir leurs places à l'avance. Ils pourront se procurer des billets chez M. Herbert.

—Mardi, 2 novembre, les membres du Hunt Club de Montréal feront une grande course. Une coupe en argent en sera le prix.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de William King McCord, ancien juge du district d'Ottawa. Il est décédé à Montréal à la suite d'une longue maladie.

—Samedi matin, vers trois heures environ, le feu se déclara dans une usine de la rue St. Joseph et la consuma complètement. Cette usine appartenait à M. Rodier.

—Dans la soirée de mardi, entre 6 et 7 heures, un grand incendie a eu lieu au-delà de la barrière du côté des Tanneries. Nous ne savons encore qui en a été la victime.

—MM. de Montigny et Cie., viennent de recevoir un magnifique assortiment de cartes, pour cartes de visite, d'affaires, d'annonce, d'étiquettes etc. Leurs ouvrages de ville ont toujours la vogue, car ils réunissent l'élégance à la netteté, la nouveauté au bon marché.

COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DU BAS-CANADA.—A l'assemblée mensuelle du bureau des directeurs du collège des médecins et chirurgiens du Bas-Canada, assemblée tenue à Québec, la semaine dernière, on a admis les messieurs dont voici les noms:

—A la pratique de la médecine: MM. Magloire Turcot, Alfred Sirois, Didyme Fontaine, Norbert Drainville, Arthur Tétu, Jacques Eugène Nolin.

—A la pratique de la pharmacie: M. H. Atkins.

—A l'étude de la médecine: MM. Elzéar Dagueau, Jules Thachereau, Al. Beliveau, Wm. Smith, James Fortier, As. Grenier, Étienne Gagnon, Achille Grenier, John Wherry, John Wm. Brannham, Siméon Bolduc, Wm. Bligh, Amédée Gaboury, Herculé Savoie, J. M. Bohémien, F. Hamelin, Cleophas Pinaumont, Charles Ponton.

UNE CHASSE À L'OURS.—Une chasse canadienne, des camps voisins a vu, ce jour dernier, sur le marché de la basse-ville de Québec, la dépouille d'un ours tué par lui sous des circonstances assez curieuses. Le chasseur avait déclaré, à une grande portée, son fusil sur cet ours, mais sans lui faire de blessure mortelle; l'animal se dirigea alors, à pas comptés, vers son ennemi qui eut le temps de monter dans un arbre et de s'établir sur une branche, avant que l'ours n'eût atteint le pied de l'épinette sur lequel le chasseur s'était réfugié. L'ours se mit à grimper dans l'arbre et le chasseur voyant qu'il n'avait pas le temps de recharger son arme avant de tomber sous l'étreinte de la terrible bête, se recommanda à la Sainte-Vierge et aracha sa veste de coton, à laquelle il mit le feu au moyen d'allumettes chimiques qu'il portait sur lui; le vêtement en feu fit alors par lui adroitement jeté sur la tête de l'ours qui lâcha prise à l'arbre et se laissa tomber lourdement à terre, où, remis de sa chute, il se prit à considérer ce nouvel engin de guerre avec toute la réflexion qu'un ours investigateur peut mettre à cette opération. Pendant que ces choses se passaient au pied de l'arbre et dans la corvette de l'ours, le chasseur avait remis de la poudre et du plomb dans son fusil, et quand l'animal, revenu de sa panique, fit mine de reprendre son ascension dans l'arbre, il recut dans la tête une balle qui l'entendit mourant sous les pieds de son vainqueur.—*Courrier du Canada.*

FUNÉRAILLES.—Les restes mortels de M. James Gibb ont été déposés jeudi, dans le cimetière de Mont-Hermon. Le corbillard était suivi par un très-grand nombre des plus respectables citoyens de Québec, qui étaient venus accomplir un pénible et dernier devoir auprès de la tombe d'un homme estimé. Cet homme qui a passé comme un flambeau qui s'éteint, sans bruit et sans douleur de la vie à la mort, avait, à force de travail et d'intelligence, acquis une fortune de 2150,000, sans qu'une seule voix puisse s'élever pour en flétrir les souvenirs. Probe et libéral, dans l'acceptation la plus large du mot, il jouissait noblement du fruit de son labeur, et des personnes qui l'ont bien connu nous ont dit qu'il ne pouvait voir souffrir son semblable sans apaiser sa faim.—*Journal de Québec.*

ORDINATIONS.—Dimanche dernier, à la suite de la retraite annuelle de MM. les Ecclésiastiques du Grand Séminaire de Québec, Monseigneur l'Administrateur a conféré l'Ordre du sous-diaconat à MM. Jos. Hudon, Narcisse Gauvin, Elzéar Soudard, Ls. Hallé, Jos. A. Bureau, Frs. Magl. Fournier, Honoré Lecours, Pierre Paradis, Jos. Dion et Ed. Demers.

Les autres mineurs à MM. Aug. Bernier, Thos. Bamon, Prime Girard et Narcisse Gauthier.

—A l'ouverture à MM. Ant. Chouinard, Cyrille Bochet, Frs. Régis Gosselin, Victor Légaré, Jean Chapeton, Augustin Gauthier et Léopold Falardeau.—*Courrier du Canada.*

ARMURE CONTRE LE FEU.—Il existe en ce moment à Londres un Italien nommé Cristoforo Buoro Coré, que l'on a surnommé le "Salamandre." Il est l'inventeur d'un appareil dont il se couvre, et à l'aide duquel il pénètre au milieu des flammes en toute sécurité. Il a fait en public, à Cremone-Garden, plusieurs expériences qui ont été couronnées d'un plein succès. L'élevation de la température au milieu de laquelle il se maintient est telle, que le public ne peut l'observer qu'à trente pieds de distance. L'appareil est fait d'un tissu souple et léger; il a la forme d'un sac surmonté d'un capuchon muni de deux verres pour protéger les yeux.

LE VIN ET LES SEPT BÈTES.—Aimez-vous les légendes? En voici une que racontent les Levantins buveurs d'eau, de par le Koran: —Quand Noé eut planté la vigne sur les collines dit mont Ararat, le diable, qui le regardait faire, lui dit en riant: —Voilà une belle plante, mon maître, et qui fera parler d'elle avantageusement; cependant, si tu veux qu'elle vienne et puisse à ton entière satisfaction, il te faut l'arroser avec le sang de sept bêtes; un chacal, un chien, un renard, un tigre, une hyène, un ours et un lion."

"Noé ne savait pas que c'était le diable qui lui parlait; il l'avait pris pour un savant du lieu, et fit selon son conseil. Voilà pourquoi le vin donne l'ivresse à

l'homme, et le rend, quand il a bu, absolument semblable à l'une des sept bêtes ci-dessus, souvent même à toutes sept à la fois."

LES TRAPPEURS DE LA BAIE D'HUDSON.—Nous sommes en retard avec cette intéressante publication dont nous avons déjà parlé il y a longtemps si les occupations électorales dont nous sommes à peine sortis, ne nous eussent forcés de négliger à la fois, et la lecture de livres, et la lecture de livres.

—Cet ouvrage de fiction dans sa forme, comme tous les romans,—ce livre est cependant une peinture fidèle des scènes de la vie aventureuse que mènent les trappeurs et des péripéties multipliées qui se rencontrent à chaque instant sous leurs pas. Nous disons cela, non que nous ayons expérimenté par nous-même ce genre d'existence, mais parce que nous avons beaucoup lu et beaucoup entendu de ce sujet. Et puis, il y a dans la mise en scène de ce roman tant de naturel, les passages sont si bien décrits, les personnages si bien dessinés et caractérisés, les incidents se courent si bien, que le lecteur assiste en quelque sorte au drame et que la fiction fait place à une vague réalité qui transporte le lecteur sur le lieu des événements et l'y rend témoin oculaire mais inactif, des choses qu'il vient de lire.

Quand au style, M. H. E. Chevalier s'est efforcé de faire mieux encore que dans ses autres publications et ce n'est pas peu dire. Netteté, élégance, correction dans la phrase, noblesse dans les récits, poésie dans les descriptions, telles sont les qualités que nous remarquons dans le nouveau travail de ce laborieux écrivain.—*Courrier de St-Hyacinthe.*

VARIÉTÉS.

Spiritualisme.

Je pourrais raconter une foule d'autres faits dont les esprits ont été les auteurs et qui sont arrivés dans nos campagnes, mais l'espace me manque. J'en ajoute néanmoins quelques-uns qui me sont personnels et qui ne datent que de quelques mois. J'ai vu, d'une manière positive, plusieurs esprits de mes proches, et qui me sont apparus, lorsque je ne m'y attendais nullement; et cela durant le jour. Ce qu'il y a de singulier, c'est que leur apparition ne causait aucun trouble en moi, mais me communiquait une douce jouissance que je ne saurais décrire et qui s'étendait par tout moi-même. Je trouvais ces phénomènes très agréables à ressentir et tout naturels. L'on reconnaît les bons esprits par l'atmosphère lumineuse qui les enveloppe. Les bonnes pensées attirent les bons esprits, et les mauvaises pensées attirent les mauvais esprits, et chassent les bons. C'est une considération essentielle et pratique à se rappeler.

J'ai vu aussi plusieurs autres esprits qui, de leur vivant, occupaient, sur cette terre une position très élevée parmi les hommes de science, par leur savoir et leur sagesse. Lorsqu'ils m'apparaissent je ne m'attendais, encore, nullement à les voir. Trois d'entre ces derniers me parlèrent de l'épigraphie, lorsque j'étais à me promener dans la rue—donnant des réponses aux réflexions que je faisais mentalement. Les phrases articulées étaient très distinctes, et furent dictées en anglais et en français. Je reçois leur nom chaque fois. Je sens souvent la présence de ces esprits en moi et autour de moi, et les pensées vraiment morales et sublimes dont ils m'inspirent, me possèdent naturellement et raisonnablement à croire que ce ne sont que de bons esprits.

Les esprits qui s'annoncent par les tables tournantes et frappantes et autres manifestations physiques sont souvent d'un ordre inférieur; mais il ne faut pas, pour cela, s'imaginer que ce sont de vrais diables. Il y a de bons diables, comme l'on dit souvent. L'on dit alors une vérité sans le vouloir. Ces manifestations (physiques) qu'on dit être indésirables des bons esprits, ne sont que l'absence des phénomènes que les esprits produisent. Nous sommes devenus si matérialistes, si peu croyants, que nous nous alourdissent au besoin de ces manifestations physiques pour nous convaincre. C'est plutôt nous qui sommes les indignes. Les esprits supérieurs se servent de ces moyens élémentaires ou matériels pour arriver jusqu'à notre esprit, et, ils les provoquent à l'aide d'esprits inférieurs, dont ils se servent comme nous le faisons de porte-faix ou de journaliers.

Pour ceux qui voient partout l'amour de Dieu et sa protection constante, toutes ces manifestations n'offrent rien de répréhensible ou de contraire à la morale. Bien au contraire, elles ne servent qu'à les rapprocher de la divinité en leur prouvant d'une manière pratique, et non théorique, que des milliers d'invisibles, bons et intelligents, veillent constamment sur eux et les poussent aux bonnes actions. Pour ceux qui oublient Dieu et son amour, et qui ne cherchent dans leurs actions qu'à satisfaire leurs basses inclinations, ceux-là attirent à eux des esprits de leur ordre; néanmoins, ceux-là doivent aussi provoquer des manifestations physiques,—telles que celles des tables tournantes, frappantes ou parlantes et autres, car en le faisant, ils trouveront dans ce miroir l'exacte représentation de ce qu'ils sont. Cette vue pourrât souvent leur être très salutaire, car même pour le vieillard, il n'y a rien de si laid que le vice.

A l'appui de mes assertions je ne saurais choisir, pour beaucoup de lecteurs, une meilleure autorité que la suivante. L'espace me force à n'en donner qu'un très petit extrait, que je soumets à la réflexion de ceux qui se disent si croyants. Cet extrait est pris de la *Christa Catholicæ*, un des principaux journaux ecclésiastiques de Rome, daté du mois de mars dernier.

"Nous savons bien qu'en nous voyant mettre ici les esprits en scène, plus d'un lecteur sourira de pitié; il y a beaucoup de gens qui, en vrais matérialistes, ne croient point à l'existence des esprits, et rejettent, comme une fable, tout ce qui n'est pas matière palpable et palpable. Sans parler de ceux qui, même en admettant qu'il existe des esprits, leur re-

fusent toute influence, toute intervention en ce qui touche notre monde, il est, de nos jours, beaucoup d'hommes qui, tout en accordant aux esprits ce qu'aucun bon catholique ne saurait leur refuser: à savoir l'existence et la faculté d'intervenir dans les faits de la vie humaine d'une manière occulte ou patente, ordinaire ou extraordinaire, semblent démentir, néanmoins, leur foi dans la pratique, et regarder comme une honte, comme un excès de crédulité, comme une superstition de vieille femme d'admettre l'action de ces mêmes esprits dans certains cas spéciaux, se contentant de ne pas la nier en thèse générale. Et, à vrai dire, depuis un siècle on s'est tant moqué de la simplicité du moyen-âge, en l'accusant de voir partout des esprits, des maléfices et des sorciers, et on a tant déclamé à ce sujet, que ce n'est pas merveille si tant de têtes faibles, qui veulent paraître fortes, éprouvent désormais de la répugnance et comme une sorte de honte à croire à l'intervention de esprits. Mais cet excès d'incrédulité est tout aussi déraisonnable qu'a pu l'être, à d'autres époques, l'excès contraire; et si, en pareille matière, trop croire, même à des superstitions vaines, ne valait rien admettre, en revanche, va droit à l'impérialisme du naturalisme."

Ceux qui désirent avoir un déchantillon de la morale et de l'intelligence des esprits parlent, ce soir, aller entendre celui ou ceux qui parleront par l'organe de Mme French.

UX CROYANTS. [Fin.]

Nominations.

BUREAU DE SECRETAIRE. TORONTO

